

# REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS 2014/2015

## Divisions senior masculin

### Le Championnat Senior Masculin Excellence (SMEX)

La poule est composée de 12 équipes. Il débute le 04 octobre 2014 pour se terminer le 09 mai 2015. A l'issue des rencontres « retour », le Club classé premier est déclaré Champion 54. Il accède à la division « Honneur » des championnats LLBB. L'accession se fera dans l'ordre du classement en cas de refus éventuel.

Le suivant de l'accédant disputera un tournoi interdépartemental organisé par la LLBB pour au moins une accession complémentaire en « Honneur »

Le Club classé dernier sera rétrogradé en SMPX. Des descentes de « Honneur » LLBB peuvent entraîner des descentes supplémentaires en SMPX

### Le Championnat Senior Masculin Promotion d'Excellence (SMPX)

La poule est composée de 12 équipes. Il débute le 04 octobre 2014 pour se terminer le 09 mai 2015. A l'issue des rencontres « retour », le Club classé premier est déclaré Champion 54. Il accède à la poule SMEX des Championnats 54 ainsi que le deuxième. L'accession se fera dans l'ordre du classement en cas de refus éventuel ou de besoin.

Le Club classé dernier sera rétrogradé en SMH. Les descentes supplémentaires de SMEX peuvent entraîner des descentes supplémentaires de SMPX en SMH.

### Le Championnat Senior Masculin Honneur (SMH) modifié

Le championnat se décompose en deux phases :

1. Phase 1 « qualificative » : du 04 octobre 2014 au 28 février 2015

Les 14 équipes engagées sont réparties en deux poules (7 dans poule de huit) à dominance géographique. Le classement détermine la suite du championnat.

2. Phase 2 « classement » : du 14 mars au 09 mai 2015

-Les équipes classées 1 2 et 3 des poules de la phase 1 constituent la poule attributive du titre. Cette poule détermine aussi l'ordre des montées en SMPX.

Les résultats des rencontres entre équipes de la phase 1 sont repris en phase 2, les équipes ne se rencontrant pas dans cette phase.

-Les équipes de la phase 1 classées 4 et 5 d'une part et 6 et 7 d'autre part forment deux poules classant les équipes (de 7 à 10 d'une part et de 11 à 14 d'autre part)

Les résultats de la phase 1 ne sont pas repris, toutes les équipes se rencontrant en phase 2.

## Divisions U15 et U17 masculins

Les Championnats U15M et U17M se déroulent en deux phases :

-une première phase de qualification, géographique, en 4 poules à 6 équipes, se déroulant du 04 octobre au 20 décembre 2014.

-une deuxième phase de classement, en trois poules à 8 équipes, se déroulant du 10 janvier au 16 mai 2015.

La poule attribuant le titre de « champions 54 » regroupe les deux premiers de chacune des poules de la phase 1, les deux autres les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> d'une part et les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> d'autre part.

Le titre est attribué à l'équipe classée première de la poule attributive.

Les équipes U15 M s'étant rencontrés en phase 1 ne se rencontrent plus ; leurs résultats étant pris en compte.

Cette disposition prévaut également pour la poule U17M attribuant le titre.

## **Division U15 féminine**

Le Championnat U15F se déroule du 04 octobre 2014 au 02 mai 2015 :

Une poule à 8 équipes détermine le titre de championne 54 : l'équipe classée première des rencontres « aller-retour »

La formule sera adaptée si besoin.

## **Division U13 masculin**

Le Championnat U13M est divisé en deux entités géographiques : les équipes du « Sud » et celles du « Nord » du 54.

-**les équipes du Nord** sont regroupées dans une poule unique à 8 ou 10 équipes dont les rencontres débutent le 04 octobre 2014 et se terminent le 28 mars ou le 09 mai 2014.

-**les équipes du sud** sont regroupées en 5 poules à 6 équipes, constituées à partir des niveaux déclarés par leur Club, disputant une première phase « d'observation » par la Commission Technique du 04 octobre au 20 décembre 2014.

Après ajustements des niveaux observés, une deuxième phase se déroulera du 11 janvier au 09 mai 2015. (5 poules de 6, de niveaux décroissants)

Les deux premiers du classement des équipes de la poule de niveau le plus élevé sont qualifiés pour l'attribution du titre 54.

**Le titre de champion 54 U13M** est attribué lors d'un tournoi regroupant les deux équipes «Sud » qualifiées et les deux équipes « nord » classées 1 et 2.

Ce tournoi a lieu dans la salle de l'une des deux équipes « Nord » à qui l'organisation est confiée le dimanche 24 mai 2015.

## **Division U13 féminine**

Les équipes sont regroupées en une poule unique à 10 dont les rencontres débutent le 04 octobre 2014 et se terminent le 09 mai 2015.

L'équipe classée 1 est déclarée Championne 54 U13F.

La rencontre prévue en application de l'art 71 § 3 des Règlements Sportifs 2014/2015 des Championnats 54 aura lieu le 24 mai 2015 dans la salle de la Championne 2015

## **REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS APPLICABLES AUX U11 ET U09**

**Le présent règlement a pour objectifs de faire participer tous les joueurs d'une équipe dans le meilleur esprit sportif, excluant notamment la « championnate »**

Les rencontres se disputent en six périodes de 4 minutes sans temps mort ni prolongation. L'intervalle entre les périodes 1-2, 2-3, 4-5 et 5-6 est de 1mn. La mi-temps est de 5mn.

**TOUS LES JOUEURS INSCRITS SUR LA FDM DOIVENT PARTICIPER A DEUX PERIODES COMPLETES :**

**-parmi les périodes 1 à 4 JUSQU'A 8 JOUEURS dans l'équipe ;**

**- parmi les périodes 1 à 5 AVEC 9 JOUEURS ET PLUS dans l'équipe.**

IL N'Y A PAS DE CHANGEMENT AU COURS des périodes 1 à 4 (ou 5 selon)  
SEUL le changement pour BLESSURE est autorisé.

**Une feuille de marque -spécifique- est IMPERATIVEMENT utilisée.**

**Elle est à TELECHARGER DEPUIS LE SITE DU COMITE** (onglet « comité 54 » ; page « imprimés » ; sous-page « imprimés sportifs ») ([www.comitebasket54.fr](http://www.comitebasket54.fr))

Le Club recevant retournera la feuille de match dans les délais au Comité. Il en fournira un duplicata (photocopie ou scan) au Club visiteur sur la demande expresse de celui-ci.

LE SCORE N'EST PAS AFFICHE ET NE SERA PAS SAISI SUR FBIV2.

PAS DE CLASSEMENT.

**Début des rencontres : 04/05 octobre pour les U11 (deux phases) et 08/09 novembre pour les U09.**